

Communiqué de presse
Champhol, le 28 juin 2021

La SAEDEL lance un appel à candidatures éco-agricole sur la commune de Champhol

Dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne base militaire B122 Chartres-Champhol, la Société d'Aménagement et d'Équipement du Département d'Eure-et-Loir (SAEDEL) lance un appel à candidatures visant à créer à un espace agro-paysagé de 29 hectares sur le nouveau site de l'éco-quartier de la Chênaie à Champhol (28). Objectif : créer des synergies entre les futurs résidents et plus largement entre les porteurs de projet et habitants de la commune.

63 hectares, c'est la superficie totale que fera le nouveau site de l'éco-quartier de la Chênaie dans le cadre de l'extension de la commune de Champhol. Situé sur l'ancienne base militaire B122 Chartres-Champhol - une zone stratégique de par sa proximité avec l'entrée de la ville de Chartres et des accès à l'A11 - le projet a été placé par la ville de Champhol sous la responsabilité de la SAEDEL, société d'aménagement qui participe au développement du département d'Eure-et-Loir. Cette dernière a signé un contrat de concession visant à requalifier l'ancienne friche désaffectée depuis 1997.



29 hectares dédiés à l'environnement et l'agriculture

Au total, 800 logements individuels et collectifs, dont 37% à vocation sociale, seront construits en 6 phases successives sur la partie Nord du terrain à horizon 2036. Pour la partie Sud, d'une superficie totale de 29 hectares, offrant des vues magistrales sur la cathédrale de Chartres, la SAEDEL lance

cette semaine un appel à candidatures. La consultation a pour objectif de mobiliser tous les investisseurs et porteurs de projet dans le milieu agricole, régionaux et nationaux, à se fédérer et proposer un projet global d'espace éco-agricole. « *Ce foncier idéalement situé en milieu urbain doit être un lieu de production de premier plan pour les habitants de l'Agglomération*, explique Damien Bonnet, Chef de Projets au sein de la SAEDEL, en charge du développement de l'éco-quartier de la Chênaie. *Avec la ville de Champhol, nous voulons développer une unité productive qui mixe différents acteurs de l'agriculture qui s'intègrent et interagissent parfaitement avec l'espace urbain au Nord de la zone d'aménagement. Ce projet agro-paysagé va non seulement permettre de répondre aux besoins primaires des futurs habitants du quartier et des champholois, en privilégiant les circuits courts d'alimentation, mais également créer du lien social avec et entre les porteurs de projet.* »

Plusieurs surfaces proposées

Pour attirer ces derniers, plusieurs surfaces seront mises à disposition par la SAEDEL : 2,07 hectares de maraichage, 1,5 hectare de forêt et jardin, 0,66 hectare d'agroforesterie, 1600 m² de vergers ou encore 1400 m² d'enclos pour accueillir de petits animaux. Le tout, à côté d'espaces verts et jardins pour favoriser les interactions sociales et commerciales entre les riverains. « *La consultation est ouverte à tous types de projets, des plus classiques aux plus innovants : maraichage, agriculture hors-sol, aquaponie...* » précise Damien Bonnet.

La mise en relation des porteurs de projet

Pendant la consultation, les équipes de la SAEDEL accompagneront les candidats intéressés à entrer en relation avec d'autres porteurs de projet pour construire une proposition commune. La chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir, partie prenante du projet, soutiendra elle aussi les candidats sur des aspects techniques, organisationnels et financiers. Enfin, des infrastructures dédiées aux porteurs de projet seront mises à disposition du lauréat en fonction des besoins exprimés : bâtiment de stockage, local de vente, bureaux...

« Les débouchés de ce projet sont nombreuses. A l'échelle du quartier, il permettra d'offrir une qualité de vie supérieure aux habitants en leur offrant des services de proximité dans un environnement de qualité : espaces verts, pâturages, jardin à partager, vente de fruits et légumes sur place... Au niveau de la commune, le développement de l'éco-quartier permettra de créer un véritable pont entre le cœur historique de Champhol et la nouvelle extension » conclut Damien Bonnet.

**Les dossiers de candidature sont à déposer avant le 29 octobre 2021
à l'adresse mail : d.bonnet@saedel.fr. Le nom du lauréat sera communiqué fin
décembre/ début janvier 2022.**

A propos de la SAEDEL

La SAEDEL, Société d'Aménagement et d'Équipement du Département d'Eure-et-Loir, est une société d'économie mixte qui participe activement au développement du département d'Eure-et-Loir. Elle intervient depuis 1964 au service des collectivités locales sous forme de contrat de concession d'aménagement, de mandat mais aussi d'assistance à maîtrise d'ouvrage. La SAEDEL a diversifié ses champs de compétence et intervient aujourd'hui en aménagement (habitat et parcs d'activités), immobilier d'entreprise, renouvellement urbain, construction d'équipements publics. Par son expérience, son savoir-faire et la structure de ses services, la SAEDEL accompagne les maîtres d'ouvrage à chaque étape du projet : études préalables, montage juridique et financier, suivi des chantiers et commercialisation. **Plus d'informations : www.saedel.fr**

Contact presse :

Julien Eloy, Agence WEPA

Tél : + 33 (0)6 63 01 13 76

Mail : julien.elay@agencewepa.com